

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio.n°
20.12.2024	2024-1292	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 26 DU 20 DÉCEMBRE 2024

75 questions, numérotées 2024-1280 à 2024-1354

DELIBERATION

**DIRECTION DE LA CULTURE
POLES CULTURELS
TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2025
ACTUALISATION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni au Forum – Rue du Collège – 61100 Flers, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Stéphane GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Grosseliers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Grosseliers), Alain LANGE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echaou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jacques DUPERRON, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Grosseliers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Sainte Opportune) et Charité LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echaou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Françoise GRASSET (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), Stéphane JENVRIN (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Antoine GERARD	Françoise GRASSET	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Mandant	Mandataire	Questions
	Béatrice GUYOT	Yves GOASDOUE	François BAILLE	Alain LANGE	Ensemble de la séance
	Véronique NOEL	Agnès MORICE	Leïla HARDY	Yvette LERICHOME	
	Frédéric LECHEVALIER	Stéphane TERRIER	Chloé EUSTACHE	Jérémy PREVOST	
	Chantal CORVEE	Sylvain BOULANT	Jacques FORTIS	Gilles RABACHE	
	Annick ROBIN-MOITRY	Bruno ASSELOT	Anne GOUELIBO	Subay SAHIN	
	Sylvie THIEULENT	Laurent JUMELINE			

Excusés : Alexandra TERTRE, Sandrine DESTAIS, Didier VIECELI, Xavier DE SAINT POL, Gérard PIERRE, Guy MIDY, Angela PRESSE, Jean-François BRISSET, Sylvie DUFOUR, Michel LAMY et Charité LETETREL (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON (2024-1280 à 2024-1337 et 1341 à 1354) – Vincent BEAUMONT (2024-1281 à 1337, 2024-1353 et 2024-1354) – Stéphane GRAVELAT (2024-1298 à 2024-1337, 2024-1353 et 2024-1354)

Absents : Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Lori HELLOCO, Tâm NGUYEN, Emmanuelle BERGOT et Marilyne CORREYEUR (ensemble de la séance) - Michel DUMAINE (2024-1338 à 2024-1352 et 2024-1280 à 2024-1286)

EFFECTIF	Question	Présents	Volants	Question	Présents	Volants
	En exercice : 77	2024-1280	45	56	2024-1338 à 2024-1341	46
Quorum : 39	2024-1281 à 2024-1286	44	55	2024-1342 à 2024-1352	45	56
	2024-1287 à 2024-1297	45	56	2024-1353 et 2024-1354	44	55
	2024-1298 à 2024-1337	44	55			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
13.12.2024	18 H 50	Hervé BORDERIE	22 H 09	23.12.2024	27.12.2024

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 3</u> Commission Pôles Culturels		22	27.11.2024	5	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		23	28.11.2024	22	
CONSEIL	Séance	26	20.12.2024	N° d'ordre	N° délibération
				13	2024-1292

OBJET

DIRECTION DE LA CULTURE – POLES CULTURELS – TARIFS AU
1^{ER} JANVIER 2025 – ACTUALISATION

CMD/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2023-1021 du 14 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé les tarifs applicables en 2024.

La présente délibération recense les propositions tarifaires soit pour actualiser les tarifs existants, soit pour créer de nouveaux tarifs.

L'ensemble de ces propositions tarifaires est repris dans le document annexé à la présente délibération pour une application au 1^{er} janvier 2025.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

ADOPTER les tarifs communautaires tels que répertoriés dans le document ci-annexé avec effet au 1^{er} janvier 2025.

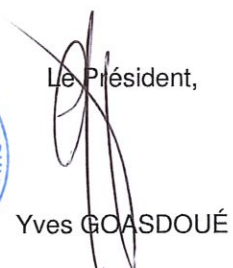
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le Secrétaire de séance,


Hervé BORDERIE



Le Président,


Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20241220-2024-1292-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2024

Publication : 27/12/2024

TARIFS COMMUNAUTAIRES
DIRECTION DE LA CULTURE



actualisation 2025

Annexe à la délibération n° 2024-1292
du CC n° 26 en date du 20.12.2024



Le Président

Yves GOASDOUE

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

MEDIATHEQUES DE FLERS AGGLO

Actualisation proposée : 0,00%

ABONNEMENTS individuel et groupes	Quotas de prêt	Domiciliation	
		Communauté	hors Communauté
Gratuits sous réserve de présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité	à discrétion de la collectivité	indifférente	



AUTRES SERVICES		
5	Sac toile à anses "Les médiathèques"	2,50 €
6	Impression ou copie N&B A4	0,10€ (médiathèques de Fliers et de La Ferté-Macé) 0,05€ (médiathèque du Houllme)
7	Impression ou copie N&B A3	0,20 €
8	Impression ou copie couleur A4	0,20 €
9	Impression ou copie couleur A3	0,40 €
10	Pénalités de retard (DRP = date de retour prévue)	2€ par semaine de retard échue (à compter de la DRP)
11	Remplacement d'une carte perdue	2,00 €
12	Remboursement forfaitaire DVD détériorés ou non rendus	coffret de 1 à 3 DVD : 41€ coffret de 4 à 8 DVD : 61€ coffret de 8 DVD et + : 82€
13	Document (autre que DVD) détérioré ou perdu	remplacement à l'identique ou évalué par le service sur la base du prix d'achat du document minoré selon l'âge et l'état du document au moment du prêt
14	Coût de reproduction	Coût de fabrication et du support (arrondi à l'euro supérieur)

Obligation de dépôt d'un exemplaire au moins de la publication dans la médiathèque concernée

NB : l'emprunt de documents à domicile nécessite un abonnement pour garantir la récupération des documents ; L'utilisation de ressources et de matériel sur place nécessite également la création d'un abonnement pour garantir la traçabilité de l'usage.

Hors mention HTTTTC, il est entendu que le montant indiqué est le montant à régler par l'usager.

p.m. 2024

ABONNEMENTS individuel et groupes	Quotas de prêt	Domiciliation	
		Communauté	hors Communauté
Gratuits sous réserve de présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité	à discrétion de la collectivité	indifférente	

AUTRES SERVICES		
5	Sac toile à anses "Les médiathèques"	2,50 €
6	Impression ou copie N&B A4	0,10€ (médiathèques de Fliers et de La Ferté-Macé) 0,05€ (médiathèque du Houllme)
7	Impression ou copie N&B A3	0,20 €
8	Impression ou copie couleur A4	0,20 €
9	Impression ou copie couleur A3	0,40 €
10	Pénalités de retard (DRP = date de retour prévue)	2€ par semaine de retard échue (à compter de la DRP)
11	Remplacement d'une carte perdue	2,00 €
12	Remboursement forfaitaire DVD détériorés ou non rendus	coffret de 1 à 3 DVD : 41€ coffret de 4 à 8 DVD : 61€ coffret de 8 DVD et + : 82€
13	Document (autre que DVD) détérioré ou perdu	remplacement à l'identique ou évalué par le service sur la base du prix d'achat du document minoré selon l'âge et l'état du document au moment du prêt
14	Coût de reproduction	Coût de fabrication et du support (arrondi à l'euro supérieur)

Obligation de dépôt d'un exemplaire au moins de la publication à la Médiathèque et Archives du Pays de Fliers

NB : seul l'emprunt de documents à domicile est soumis à un abonnement payant ; les utilisateurs de ressources et de matériel sur place se voient créer un abonnement sans tarif visant simplement à suivre leur activité.

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

SALLES ESPACE CULTUREL DU HOULME BRIOUZE

Actualisation proposée :

2,50%

TARIFS 2025

	Demandeur	Salles	
Tarif extérieur	Associations dont le siège ne se trouve pas sur le territoire de Fiers Agglo / Entreprises	Petite salle de réunion	16,50 €
		Grande salle	54,90 €
Tarif intérieur	Associations dont le siège se trouve sur le territoire de Fiers Agglo	Petite salle de réunion	Gratuit
		Grande salle	Gratuit
Tarif "partenaire"	Structures partenaires de Fiers Agglo	Petite salle de réunion	Gratuit dans la limite de 5 par an, tarif normal au-delà
		Grande salle	Gratuit dans la limite de 5 par an, tarif normal au-delà

- Le tarif s'applique par journée d'utilisation

Hors mention HT/TTTC, il est entendu que le montant indiqué est le montant à régler par l'utilisateur.

p.m. 2024

	Demandeur	Salles	
Tarif extérieur	Associations dont le siège ne se trouve pas sur le territoire de Fiers Agglo / Entreprises	Petite salle de réunion	16,10 €
		Grande salle	53,60 €
Tarif intérieur	Associations dont le siège se trouve sur le territoire de Fiers Agglo	Petite salle de réunion	Gratuit
		Grande salle	Gratuit
Tarif "partenaire"	Structures partenaires de Fiers Agglo	Petite salle de réunion	Gratuit dans la limite de 5 par an, tarif normal au-delà
		Grande salle	Gratuit dans la limite de 5 par an, tarif normal au-delà

- Le tarif s'applique par journée d'utilisation

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE

Actualisation proposée : 0,00%

1 - APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

Année scolaire: 2025/2026

		Résidents Fiers Agglo		
		Adulte ou 1er enfant	2ème enfant ou 2ème instrument	3ème enfant et suivants
COURS	Cours collectif d'instrument ou comédie musicale ou percussions afro-cubaines Cours individuel d'instrument*	100 €	90 €	80 €
	Cours collectif d'instrument (instruments différents) plus Cours individuel d'instrument**	170 €	126 €	86 €
COURS	Cours collectif d'instrument (instruments différents) plus Cours individuel d'instrument**	100 €	90 €	80 €
	Cours à la carte Carte de 10 heures valable pendant 12 mois à partir du 1er cours (1 cours = 1h)	170 €	126 €	86 €
PRATIQUE	Pratiques collectives hors cours -formation musicale -éveil musical -orchestre d'harmonie	161 €		
PRATIQUE		22 €	16 €	11 €

**périodicité : hebdomadaire (34 semaines d'enseignement x 30 min)
**périodicité : à définir (17h de cours annuels)

1 - APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

p. m. Année scolaire: 2024/2025

		Résidents Fiers Agglo		
		Adulte ou 1er enfant	2ème enfant ou 2ème instrument	3ème enfant et suivants
COURS	Cours collectif d'instrument ou comédie musicale ou percussions afro-cubaines Cours individuel d'instrument*	100 €	90 €	80 €
	Cours collectif d'instrument (instruments différents) plus Cours individuel d'instrument**	170 €	126 €	86 €
COURS	Cours collectif d'instrument (instruments différents) plus Cours individuel d'instrument**	100 €	90 €	80 €
	Cours à la carte Carte de 10 heures valable pendant 12 mois à partir du 1er cours (1 cours = 1h)	170 €	126 €	86 €
PRATIQUE	Pratiques collectives hors cours -formation musicale -éveil musical -orchestre d'harmonie	161 €		
PRATIQUE		22 €	16 €	11 €

**périodicité : hebdomadaire (34 semaines d'enseignement x 30 min)
**périodicité : à définir (17h de cours annuels)

2 - DROITS DE LOCATION DES INSTRUMENTS

Année scolaire: 2025/2026

Tous instruments / 1 an	48 €
-------------------------	------

Le règlement des prestations et des droits de location des instruments peut être effectué soit en une fois au début de l'année scolaire, soit en trois fois au début de chaque trimestre.

3 - ENTREES CONCERTS

Année scolaire: 2025/2026

La plupart des concerts organisés par le conservatoire sont gratuits. Lorsqu'ils accueillent des intervenants extérieurs, les tarifs sont les suivants :

Entrée	9,00 €
Adultes	5,00 €
- de 12 ans, élèves des classes concernées et de l'orchestre d'harmonie	0,00 €

Hors mention HT TTC. Il est entendu que le montant indiqué est le montant à régler par l'utilisateur.

2 - DROITS DE LOCATION DES INSTRUMENTS

p. m. Année scolaire: 2024/2025

Tous instruments / 1 an	48 €
-------------------------	------

Le règlement des prestations et des droits de location des instruments peut être effectué soit en une fois au début de l'année scolaire, soit en trois fois au début de chaque trimestre.

3 - ENTREES CONCERTS

p. m. Année scolaire: 2024/2025

La plupart des concerts organisés par le conservatoire sont gratuits. Lorsqu'ils accueillent des intervenants extérieurs, les tarifs sont les suivants :

Entrée	9,00 €
Adultes	5,00 €
- de 12 ans, élèves des classes concernées et de l'orchestre d'harmonie	0,00 €

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

Actualisation proposée :

2,50%

FORUM - SALLE DE SPECTACLE

	2025		p.m. 2024
	TTC	HT	
Tarif place assise	3,14 €	2,61 €	2,55 €
Tarif place debout	0,74 €	0,62 €	0,60 €
Configuration			
salle debout jusqu'à 1 294 places public hors aménagements : merchandising, bar, régie,...	955 €	796 €	772 €
salle mixte grande fosse 227 places assises conseillées et 675 places debout maximum	1 210 €	1 008 €	981 €
salle amphithéâtre jusqu'à 454 places assises hors aménagements type régie	1 424 €	1 187 €	1 157 €
salle mixte petite fosse 409 places assises conseillées et 375 places debout maximum	1 560 €	1 300 €	1 266 €
grande salle assise jusqu'à 647 places assises hors aménagements type régie	2 029 €	1 691 €	1 649 €

- La mise à disposition s'entend, si nécessaire, la veille de la manifestation

- Une caution sera demandée lors de la réservation, dont le montant est égal au montant **HT** de la location

Prestations complémentaires	Forfait journalier		
	TTC	HT	
Chauffage	93 €	78 €	76 €
Matériel (tables et chaises)	159 €	132 €	129 €

NB : le Forum est chauffé de manière continue de l'automne au printemps ; les dates de la période sont déterminées par la collectivité

Salle de réunion 1 (rez-de-chaussée côté rue du Collège)			
1/2 journée	39 €	33 €	32 €
journée	79 €	66 €	64 €

Salles de réunion 2 et 3 (rez-de-chaussée côté Rue des Rochettes : 132 m²)			
1/2 journée	79 €	66 €	64 €
journée	157 €	131 €	129 €

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

Actualisation proposée :

2,50%

SALLE GERARD PHILIPPE - SALLE DE SPECTACLE

Demandeur	Evénement	2025
Etablissement scolaire ferfois	-	60 €
Association dont le siège se trouve sur le territoire de Flers Agglo	événement sans droit d'entrée	60 €
	événement avec droit d'entrée	359 €
Association dont le siège ne se trouve pas sur le territoire de Flers Agglo	événement sans droit d'entrée	122 €
	événement avec droit d'entrée	538 €
Autre personne morale de droit privé dont le siège social se trouve sur le territoire de Flers Agglo	-	355 €
S'ajoute au tarif de location le coût horaire du personnel municipal mis à disposition	-	voir service DRH de LFM

- Le tarif s'applique par journée d'utilisation

Hors mention HTTTTC, il est entendu que le montant indiqué est le montant à régler par l'utilisateur.

Demandeur	Evénement	p.m. 2024
Etablissement scolaire ferfois	-	59 €
Association dont le siège se trouve sur le territoire de Flers Agglo	événement sans droit d'entrée	59 €
	événement avec droit d'entrée	350 €
Association dont le siège ne se trouve pas sur le territoire de Flers Agglo	événement sans droit d'entrée	119 €
	événement avec droit d'entrée	525 €
Autre personne morale de droit privé dont le siège social se trouve sur le territoire de Flers Agglo	-	346 €
S'ajoute au tarif de location le coût horaire du personnel municipal mis à disposition	-	voir service DRH de LFM

- Le tarif s'applique par journée d'utilisation

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

Actualisation proposée :

2,50%

SALLE JACQUES ROUSSEAU

Configuration	Domiciliation du demandeur	2025
Tarif à la journée	Flers Agglo	111 €
	hors Flers Agglo	177 €
Tarif week-end	Flers Agglo	224 €
	hors Flers Agglo	445 €

- Le tarif s'applique par journée d'utilisation

- Une caution de 260 € sera demandée lors de la réservation

Hors mention HT/TTC, il est entendu que le montant indiqué est le montant à régler par l'utilisateur.

Configuration	Domiciliation du demandeur	p.m. 2024
Tarif à la journée	Flers Agglo	108 €
	hors Flers Agglo	172 €
Tarif week-end	Flers Agglo	218 €
	hors Flers Agglo	434 €

- Le tarif s'applique par journée d'utilisation

- Une caution de 260 € sera demandée lors de la réservation

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

SAISON CULTURELLE DE FLERS AGGLO à La Fête Macé

Actualisation proposée :

0,00%

TARIFS 2025

Tarif plein	
à l'unité	10 €
le panier de 4 spectacles	34 €
Tarif réduit	
à l'unité	5 €
le panier de 4 spectacles	17 €

Le tarif réduit s'applique sur présentation de justificatifs datés de moins de 3 mois et pour :

- les enfants jusqu'à 18 ans
- les étudiants jusqu'à 28 ans
- les demandeurs d'emploi
- les bénéficiaires de minima sociaux
- les personnes handicapées

p.m. 2024

Tarif plein	
à l'unité	10 €
le panier de 4 spectacles	34 €
Tarif réduit	
à l'unité	5 €
le panier de 4 spectacles	17 €

Le tarif réduit s'applique sur présentation de justificatifs datés de moins de 3 mois et pour :

- les enfants jusqu'à 18 ans
- les étudiants jusqu'à 28 ans
- les demandeurs d'emploi
- les bénéficiaires de minima sociaux
- les personnes handicapées

Hors mention HT/TTC, il est entendu que le montant indiqué est le montant à régler par l'utilisateur.

NB : par convention séparée avec le département de l'Orne, Fiers Agglo réserve des places exonérées pour réaliser des invitations protocolaires ou professionnelles et pour mettre à disposition des équipes artistiques. Le nombre est fixé par ladite convention.
Ces places peuvent être à tout moment remises en vente si le besoin d'invitations n'est pas avéré ou est épuisé.

TARIFS COMMUNAUTAIRES 2025

SALLE DE REUNION JEAN-PIERRE BRISET

TARIFS 2025

Actualisation proposée : 2,50%

	Demandeur	Evènement	2025	p.m. 2024
Tarif "association" intérieur	Association dont le siège se trouve sur le territoire de Flers Agglo	réunion sans droit d'entrée	0 €	0 €
Tarif "association" extérieur		réunion avec droit d'entrée	0 €	0 €
Tarif "partenaire"	Association dont le siège ne se trouve pas sur le territoire de Flers Agglo	réunion sans droit d'entrée	16 €	16 €
Tarif de base		réunion avec droit d'entrée	33 €	32 €
	Association ou structure sous convention avec Flers Agglo		0 €	0 €
	Autre personne morale de droit privé	-	44 €	43 €

Hors mention HT/TTC, il est entendu que le montant indiqué est le montant à régler par l'utilisateur.

